



SARL B.ROGER SERVICES
29 Rue de Fontaine
62134 PREDEFIN
Tél : 06.44.01.71.70
Mail : b.rogerservices@laposte.net
SIRET : 823 509 575 00010
NAF : 8559B
TVA : FR 41 823 509 575

PROGRAMME DE FORMATION : TRAVAIL EN HAUTEUR PORT DU HARNAIS

FICHE DESCRIPTIVE DE LA FORMATION :

Objectif de la formation :

- Être capable d'identifier et évaluer les risques de chute
- Être capable de maîtriser les principes de sécurité relatifs aux accès, déplacements et travaux en hauteur.
- Être capable de maîtriser les techniques d'utilisation des EPI

Pré-requis:

- Maîtriser les savoirs de base (lecture écriture calcul...)
- Aptitude médicale travail en hauteur (absence de vertige)
- Avoir au moins 18 ans

Public concerné :

- Personnels travaillant en hauteur
- Si une ou des personne(s) en situation de handicap doit (vent) intégrée(s) la formation, il faut impérativement nous contacter afin de réaliser une étude spécifique d'intégration

Moyens pédagogiques et techniques :

- Livret de cours et supports audiovisuels
- Harnais (mis à disposition par vos soins)
- Salle adaptée aux nombres de participants

Modalités Pédagogiques :

- Exposé théorique, exercices pratiques de mise en place des EPI en situation de travail

Moyens d'encadrement :

- Les formateurs, expérimentés en pédagogie, disposent d'une expérience du terrain dans le travail en hauteur avec port du harnais.



Durée : 1 journée (7 heures par jour)

Lieu : dans vos locaux

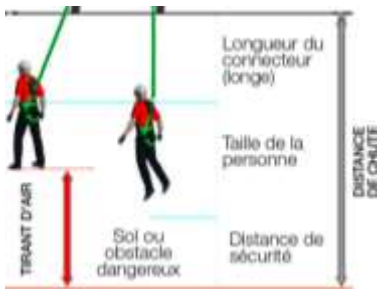
Nombre de participants :
De 01 à 08 participants

Date(s)formation : A définir

Tarif : nous consulter pour plus de précision



SARL B.ROGER SERVICES
 29 Rue de Fontaine
 62134 PREDEFIN
 Tél : 06.44.01.71.70
 Mail : b.rogerservices@laposte.net
 SIRET : 823 509 575 00010
 NAF : 8559B
 TVA : FR 41 823 509 575



CONTENU DE LA FORMATION :

Programme théorique :

- Travaux en hauteur et sécurité
 - ✓ Statistiques des accidents du travail liés aux chutes de hauteur et prévention,
 - ✓ Dispositions réglementaires
 - ✓ Les différents acteurs de l'entreprise et leurs obligations. Les partenaires de la prévention et leur rôle
 - ✓ Les obligations, responsabilités et droits du salarié.
 - ✓ Prévention contre les risques de chute de hauteur.
- Caractéristiques des moyens d'accès et poste de travail avec protection collective
 - ✓ Moyens d'accès avec protection collective.
 - ✓ Poste de travail avec protection collective et les risques liés à leurs utilisations (échafaudages R408, R457, R433)
 - ✓ Les plates-formes élévatrices mobiles de personnels (R386).
 - ✓ Balisage et signalisation des zones d'intervention.
- Caractéristiques des moyens de protection individuelle
 - ✓ Classes d'ancrages, la ligne de vie.
 - ✓ Anti-chutes et supports d'assurage,
 - ✓ Absorbent d'énergie,
 - ✓ Harnais et accessoires de liaison
 - ✓ Pratique des nœuds sur corde.
- Choix d'un dispositif de protection individuelle
 - ✓ Etude des risques, que faire en cas d'accident.
 - ✓ Accrochage du harnais, facteur de chute, facteur choc
 - ✓ Facteurs de choix du dispositif de protection,
 - ✓ Conséquence d'une chute,
 - ✓ Vérification et auto-contrôle

Programme pratique :

- Mise en situation : adéquation environnement/tâches à accomplir
- Mise en situation : adéquation travail à effectuer/EPI/matériel
- Mode d'emploi et utilisation du harnais et du matériel, vérification de celui-ci
- Simulation d'évolution en toiture
- Évolution en sécurité sur échafaudage
- Accès par échelle

VALIDATION DE LA FORMATION :

- Examen théorique et pratique sur le site de l'entreprise
- Recyclage en fonction des besoins et de l'évolution des moyens

SANCTION DE LA FORMATION :

Après examen, si résultat favorable en pratique et en théorie, délivrance d'une attestation de fin de formation. L'employeur décide ou non de délivrer une autorisation de travail en hauteur à son salarié.